

Fiscalité énergétique des bâtiments

Formation éligible aux exigences de l'arrêté du 12 février 2016
relatif à l'obligation de formation annuelle des architectes



DURÉE

1 jour (soit 8 heures)
8h / jour

PRIX

477,00 € HT par participant
Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, experts, diagnostiqueurs, responsables et collaborateurs de service technique entreprise/collectivité, professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences

PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés de synthèse, d'échanges et d'ateliers pratiques

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

QCM d'évaluation des connaissances
Questionnaire de satisfaction

PLUS D'INFOS

Tél. : 0 969 320 805
Mail : formation@ofib.fr
www.ofib.fr

OBJECTIFS

- ✓ **Connaître** la fiscalité énergétique des bâtiments : les mesures fiscales et aides financières

PROGRAMME

Mesures fiscales

- ✓ Les crédits d'impôts
 - ✓ Principe général du crédit d'impôt
 - ✓ Le raba fiscal de 10%
 - ✓ Crédits d'impôt pour l'équipement des logements (cite)
 - ✓ Crédits d'impôt sur les intérêts d'emprunt pour l'habitation principale
- ✓ Le dispositif Scellier
 - ✓ Présentation du dispositif
 - ✓ Les deux formes
 - ✓ Le calcul de la réduction
 - ✓ Les plafonds des loyers du dispositif
 - ✓ Les réductions d'impôts
- ✓ La TVA à taux réduit
 - ✓ Les bénéficiaires
 - ✓ Son application
 - ✓ Les travaux concernés
 - ✓ Les travaux non concernés
 - ✓ L'attestation à fournir

Aides financières

- ✓ Le prêt à taux zéro renforcé
 - ✓ Présentation du dispositif
 - ✓ Éligibilité
 - ✓ Détermination du montant du prêt
- ✓ Fin du pass foncier
- ✓ Aides de l'ANAH
 - ✓ Présentation
 - ✓ Les bénéficiaires
 - ✓ Les travaux financés
 - ✓ Le montant de la subvention
- ✓ Les autres aides



VALIDATION

- ✓ Attestation de fin de formation délivrée par l'OFIB, organisme qualifié ISQ-OPQF et CERTIBAT Formation Professionnelle



Sur demande, déploiement de nos formations au sein de votre structure (intra-entreprise) partout en France.